

L'ONTARIO S'ENGAGE À LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE D'INDICATEURS DE SÉCURITÉ DES PATIENTS

Les taux de C. difficile seront rendus publics à compter du 30 septembre puisque le gouvernement McGuinty renforce la réglementation en matière de divulgation

NOUVELLES

Le 28 mai 2008
2008/nr-28

Le gouvernement de l'Ontario met en place le principe de la divulgation publique complète pour huit indicateurs de sécurité des patients, notamment le *Clostridium difficile* (*C. difficile*), dans le cadre d'un plan exhaustif pour la création d'un niveau de transparence sans précédent dans les hôpitaux ontariens.

Le 30 septembre 2008, tous les hôpitaux de l'Ontario auront l'obligation de divulguer publiquement les taux de *C. difficile* mesurés dans leurs établissements dans un site Web public.

Dans le cadre de cette initiative très vaste, le D^r Michael Baker, médecin-chef du Réseau universitaire de santé, a été nommé directeur général de la sécurité des patients, afin de superviser le programme du gouvernement en matière de sécurité des patients. Il travaillera à partir d'initiatives déjà mises en branle comme le programme d'hygiène des mains dans les hôpitaux.

Voici la liste des indicateurs de sécurité des patients :

Indicateur de sécurité des patients	Date de début de la divulgation publique
<i>Clostridium difficile</i> (<i>C. difficile</i>)	30 septembre 2008
<i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méthicilline (SARM)	31 décembre 2008
<i>Enterococcus</i> résistant à la vancomycine (ERV)	31 décembre 2008
Ratio normalisé de mortalité hospitalière (RNMH) – taux de mortalité	31 décembre 2008
Taux de pneumonies sous ventilation assistée	30 avril 2009
Taux d'infections par cathéter central	30 avril 2009
Taux d'infections relatives au champ opératoire	30 avril 2009
Respect de l'hygiène des mains par les travailleurs de la santé	30 avril 2009

Les hôpitaux devront également divulguer immédiatement les éclosions de *C. difficile* à leurs bureaux de santé publique locaux afin que les médecins hygiénistes aient en main les renseignements dont ils ont besoin pour contrôler l'émergence d'éclosions et intervenir lorsqu'elles surviennent.

CITATIONS

« Le nouveau cadre pour la divulgation reflète notre engagement à maintenir les normes de soins les plus élevées pour les patients de l'Ontario, a dit le vice-premier ministre et ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman. La transparence peut nous apporter des nouvelles que nous ne souhaitons pas entendre, mais elle constitue également le premier pas vers les mesures que nous devons tous adopter afin de combattre les risques d'infection. »

« Il s'agit de quelque chose de très important : nous devons informer le public du rendement de nos hôpitaux, a mentionné le D^r Michael Baker. Nous serons alors à même de mesurer nos progrès dans l'amélioration des normes de sécurité. Cette annonce concernant la divulgation nous place parmi les chefs de file en matière de sécurité des patients dans les hôpitaux à l'échelle du pays. »

« Les hôpitaux de l'Ontario se sont engagés à prodiguer les soins les plus sécuritaires possibles aux patients, a déclaré Tom Closson, président et chef de la direction de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Nous soutenons fortement la divulgation publique des indicateurs de sécurité des patients parce que nous croyons que cela motivera l'amélioration du rendement, accroîtra la sécurité des patients et renforcera la confiance du public envers les hôpitaux ontariens. »

QUELQUES FAITS

- Le *C. difficile* est une bactérie qui entraîne la diarrhée et des pathologies intestinales plus graves.
- Le *C. difficile* est la cause la plus fréquente de diarrhée d'origine infectieuse chez les patients hospitalisés dans le monde industrialisé.
- L'utilisation d'antibiotiques augmente les risques d'être atteint de diarrhée attribuable au *C. difficile* puisqu'ils modifient le taux normal de bonnes bactéries dans les intestins et le côlon.
- Une hygiène adéquate des mains est la manière la plus efficace de prévenir la propagation de maladies infectieuses comme le *C. difficile*.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Apprenez-en plus sur les [meilleures pratiques pour le C. difficile](#)* pour tous les établissements de soins de santé.

Apprenez-en plus sur l'initiative ontarienne pour l'hygiène des mains [Nettoyez-vous les mains](#)* et l'[Opération protection de la santé](#)*.